



Association Intercommunale pour l'épuration des eaux
de la région Basse-Broye – Vully (EBBV)

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye – Vully (EBBV) du 24 septembre 2025 à 19 h 00 à Ponthaux

1. Ouverture de l'assemblée

M. Sébastien Formica, président, ouvre l'assemblée à 19 h 01 en souhaitant la bienvenue aux délégués dans la commune de Grolley-Ponthaux et en saluant la présence de la presse.

L'assemblée est informée que la séance de ce soir est enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera conservé jusqu'à l'approbation du procès-verbal et ensuite supprimé.

M. le président précise que l'assemblée a été convoquée par invitation personnelle envoyée par courriel le 2 septembre 2025, par insertion dans la FAO du canton de Fribourg pour les communes fribourgeoises et au pilier public pour les communes vaudoises, conformément à l'article 14 des statuts. La question est posée à l'assemblée si elle a des remarques à formuler quant au mode de convocation. Ceci n'étant pas le cas, M. Sébastien Formica donne lecture de l'ordre du jour, soit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a) Présentation
 - b) Rapport de la commission financières
 - c) Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - 5.1 Budget de résultat 2026
 - a) Présentation
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Approbation du budget de résultats
 - 5.2 Budget des investissements 2026

- a) Présentation
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
 7. Informations du CODIR
 8. Divers.

Aucune remarque n'étant faite sur l'ordre du jour, il est directement passé au point 2.

2. Contrôle des présences

M. le président liste les personnes qui se sont excusées ce soir tant pour les délégués que pour le Codir (voir liste des présences annexées). La commune de Gletterens étant absente, M. Sébastien Formica informe que ce sont 46 voix qui ont été distribuées. La majorité absolue étant de **24 voix**.

Il poursuit en rappelant que les scrutateurs ont été nommés lors de la constitution de l'assemblée. Pour ce soir, M. Fabien Baumann est désigné scrutateur avec les remerciements du président.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025

Le procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025 ne sera pas lu étant donné qu'il a été envoyé aux délégués avec la convocation. La question est posée à l'assemblée quant à savoir si elle a des remarques ou demandes de modifications.

Ceci n'étant pas le cas, il est passé à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025. Ce dernier est ainsi accepté à l'unanimité à l'aide des bulletins de vote.

M. Sébastien Formica remercie Mme Laurence Baliacas pour la rédaction du procès-verbal.

4. Crédit études de détail STEP

a) Présentation

La parole est passée à M. Yan Vollenweider pour la présentation de ce point.

Il est fait un bref rappel du contexte et des motivations relatives au crédit d'études. Le projet bat son plein, des adjudications ont été demandées à plusieurs entreprises pour les différents lots. Il est souhaité obtenir des chiffres précis pour le prochain vote populaire de toutes les communes membres de l'EBBV. Le financement est nécessaire pour pouvoir étudier à fond les différents lots, raison pour laquelle le Codir soumet ce crédit d'investissement à l'assemblée. Le rapport de la commission des finances donne les détails utiles pour le vote.

M. le président remercie M. Yan Vollenweider et passe la parole à M. Fabien Aeby pour la lecture du rapport de la commission financière.

b) Rapport de la commission financière

Ce message porte sur un crédit d'investissement de CHF 540'500.00, TVA incluse, pour la réalisation des études électromécaniques de détail. Le but est d'affiner la projection budgétaire en vue de la demande du crédit de construction qui sera présentée en novembre 2025 et la votation populaire qui s'en suivra. Cinq lots de CHF 100'000.00 sont inclus dans cette étude de détail, en fonction du secteur de la STEP concernée. Ainsi, le BAMO nous soumet la table suivante :

- Lot EM01 : Traitement biologique

- Lot EM02 : Prétraitements communaux et industriels et stockage chimique
- Lot EM03 : Traitement des boues
- Lot EM05 : Gazomètre et préparation du gaz
- Lot EM07 : Traitement des micropolluants.

Chaque lot est composé des honoraires d'ingénierie des entreprises pour réaliser une partie du projet d'exécution. Les études de détails incluent l'étude des équipements soit, la réalisation des schéma PID, les plans guides des machines et des conduites (maquette 3D), les plans de charges, le planning de réalisation, les notes de calcul (dimensionnement hydraulique et des machines), les données électriques (listes moteurs) et les plans guides de génie civil. Ces études permettront de réaliser le dimensionnement définitif des équipements et des locaux, d'arrêter l'implantation des équipements, et d'arrêter le choix des équipements afin de pouvoir finaliser les plans d'exécution de génie civil et être prêt à débiter les travaux une fois le crédit de réalisation voté.

Une partie de ces études de détail pourra bénéficier d'un subventionnement. Il s'agit du lot EM07 pour le traitement des micropolluants, qui pourra toucher des subventions fédérales à hauteur d'environ 65%, et du lot EM01 (traitement biologique) qui pourra bénéficier de subvention du canton de Vaud (part encore à définir avec le canton, subventionnement uniquement pour le traitement de l'azote). Ces subventions sont généralement versées chaque année, dès l'année qui suit l'octroi, sur la base de décomptes annuels de factures. Le planning prévu est de faire la demande de subvention d'ici à la fin 2025, en espérant recevoir l'octroi en automne 2026. La réception du paiement des subventions sur les premiers décomptes pourrait ainsi arriver début 2027 (subventions cantonales) ou début 2028 (subventions fédérales).

La commission financière reconnaît le bien-fondé de cette demande de crédit et soutient la démarche du CODIR. Elle a discuté des risques liés au retard de la partie industrielle de la STEP et a été rassurée par les réponses apportées par le CODIR. Il n'y a pas réellement d'économie possible pour ces études de détail. Le projet doit être dimensionné tel que proposé. La réalisation de la partie liée aux pré-traitements pourra par contre être retardée vu qu'elle ne concerne que les clients industriels de la STEP et non les communes. La commission financière n'a pas de complément à ajouter sur le mode de financement qui reste inchangé. En conséquence, la commission financière propose à l'assemblée des délégués d'approuver ce crédit et d'octroyer au CODIR le droit de procéder à cet investissement.

La parole est ensuite passée à l'assemblée pour ces questions :

M. Alain Bally (Vully-les-Lacs) à deux questions. En premier, il demande pourquoi chaque étude vaut CHF 100'000.00 alors qu'il s'agit d'objets différents. En deuxième, le tableau présenté laisse à penser que les lots 4 et 6 n'ont pas besoin de crédit. Si tel est le cas, il demande à quoi correspondent les lots 4 et 6. M. Jonas Margot explique que les montants de CHF 100'000.00 sont des estimations. Au moment de la rédaction du message, nous n'avons pas encore le retour des soumissions. Ce qui est important est le montant global de CHF 500'000.00. Maintenant, nous avons les retours de soumissions, les montants des lots peuvent varier mais globalement le montant est de CHF 500'000.00. Par rapport aux autres lots, les appels d'offres n'ont pas encore été faits. Pour les lots 4 et 6 qui concernent l'injection du gaz et le lot C7 pour le couplage chaleur force, ces appels d'offres seront faits plus tard car ils ne déterminent pas l'impact au niveau des bâtiments. Il n'est pas nécessaire de les étudier maintenant en détail pour déterminer l'ampleur des bâtiments. Plus on le fait tard, proche de la commande, mieux ce sera.

M. Jean-Luc Amiet (Cudrefin) demande pour le lot où nous sommes censés toucher les subventions fédérales pour les micropolluants si l'estimation est à CHF 100'000.00 CHF ou plutôt CHF 150'000.00 pour ce lot. Il s'agit de 65 % du montant qui peut faire une grosse différence dans le retour de subventions. M. Jonas Margot lui répond qu'il s'agit d'un petit montant par rapport au vrai lot qui a

été adjugé pour les micropolluants, autour de CHF 2'000'000.00. On parle donc de CHF 100'000.00 sur CHF 2'000'000.00. M. Jonas Margot relève également que le montant sera touché uniquement si l'entier du projet est réalisé. Au final, cela n'a pas d'impact sur la répartition actuelle de subventions par rapport au financement.

Mme Géraldine Mosimann (Vully-les-Lacs) se dit étonnée des crédits d'investissement demandé pour cette étude car, si on demande une étude pour pousser l'eau cela comprend que l'on va étudier en profondeur. Pourquoi maintenant une demande pour avoir plus de détails ; cela aurait dû être demandé dans le premier crédit d'investissements. M. Jonas Margot lui répond que le premier crédit d'études était lié pour les honoraires d'ingénieurs. Aujourd'hui, pour aller plus en détail, il est fait appel aux entreprises qui vont réaliser ces lots, soit les appels d'offres. Cela aurait pu être anticipé mais c'est lié au planning qui s'est décalé par rapport au planning initial. Cela prend un certain temps entre le moment de finaliser le devis et le moment où l'on a l'argent. Pendant, ce temps-là, si nous n'avons pas l'argent, nous ne pouvons rien faire. L'idée est donc de débloquer les CHF 500'000.00 pour travailler avec les entreprises pour affiner le projet en vue de la votation du crédit afin d'être prêts à débiter le projet dès que nous avons l'argent. Nous aurions peut-être pu l'anticiper mais nous ne savions pas à l'époque lors du découpage de crédit d'étude du nombre de lots car les ingénieurs n'avaient pas encore travaillé. Cela était donc difficile à anticiper.

L'assemblée ne demandant plus la parole, il est passé au vote.

c) Approbation du crédit études de détail STEP

M. Sébastien Formica demande à l'assemblée d'approuver le crédit d'études de détail STEP de CHF 540'500.00 (TTC) par main levée à l'aide des bulletins de vote.

Ceci étant fait, **le crédit d'études de détail STEP de CHF 540'500.00 (TTC) est accepté à l'unanimité.**

5. Budget 2026

5.1 Budget de résultats 2026

a) Présentation

La parole est passée à M. Jan Salzmänn pour la présentation du budget de résultats 2026.

Le budget de résultats 2026 présente un équilibre, soit :

- Charges : CHF 178'000.00
- Produits : CHF 178'000.00.

Il donne ensuite lecture de la répartition des charges par fonction :

	Regroupement par fonction	Budget 2026	Budget 2025	Variation
011	Législatif	-13 500.00	-10 300.00	23.7%
012	Exécutif	-52 000.00	-93 000.00	-78.8%
022	Services généraux, autres	-24 500.00	-31 200.00	-27.3%
720	Traitement des eaux usées	160 500.00	245 000.00	-52.6%
961	Intérêts	-70 500.00	-110 500.00	-56.7%
	Résultat	0.00	0.00	

Puis, M. Jan Salzman présente la répartition par commune selon la clé de répartition habituelle qui a été communiquée et qui reflète de manière transparente la contribution de chacune au financement global :

Répartition par commune selon clé de répartition (*)		2026	2025
Avenches	18,52%	32 965,60	47 503,80
Belmont-Broye	27,22%	48 451,60	69 819,30
Cudrefin	7,68%	13 670,40	19 699,20
Delley-Portalban	4,88%	8 686,40	12 517,20
Faug	3,13%	5 571,40	8 028,45
Gletterens	4,81%	8 561,80	12 337,65
Grolley - Ponthaux	11,66%	20 754,80	29 907,90
St-Aubin	8,81%	15 681,80	22 597,65
Vully-les-Lacs	13,29%	23 656,20	34 088,85
	100,00%	178 000,00	256 500,00

M. Jan Salzman remercie l'assemblée pour son écoute.

La parole est maintenant passée à M. Théodore Lavanchy pour le rapport de la commission financière.

b) Rapport de la commission financière

Le budget de fonctionnement présenté pour 2026 est légèrement inférieur à celui de 2025. Les principales différences sont dues aux comptes :

- 0110.300.20, traitement et jetons du comité de direction qui se réunit en fonction des besoins. (-38'000.00)
- 9610.3401.00, intérêts passifs calculés sur les emprunts déjà réalisés et ceux prévus pour 2026. (-40'000.00)

Aux rubriques comptables 0220.3010.00, 3050.00 et 3053.00 aucun montant n'est mentionné par suite d'un accord avec la commune de Vully-les-Lacs qui va dorénavant travailler par mandat et facturer directement à l'EBBV les prestations fournies par son personnel. Ceci correspond au montant de CHF 17'000.00 inscrit à la rubrique comptable 022.3130.20.

La convention en découlant nous est pour l'instant inconnue mais M. Verdon nous en a expliqué le principe avec lequel nous sommes d'accord. Cette convention sera mise à disposition des délégués lors de l'assemblée du 23 novembre 2025. Les participations par commune sont calculées sur les mêmes bases que celles de 2025, cependant les intérêts des emprunts déjà contractés sont plus élevés.

La lecture du rapport relative au budget de fonctionnement étant terminée, M. Sébastien Formica passe la parole à l'assemblée pour ces questions ou remarques.

M. Fabien Aeby rappelle que nous nous trouvons maintenant dans une phase budgétaire avec un petit creux comptable. En effet, pendant la première année, tout a été mis en place par le Codir pour la comptabilité et le système informatique. Maintenant, en attendant les gros travaux, le budget de fonctionnement est un peu plus bas. De ce fait, il salue le Codir pour avoir proposé un budget épuré. La vue est très claire sur le budget. La démarche est appréciée.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote en bloc du budget.

c) Approbation du budget de résultats

M. Sébastien Formica demande aux représentants qui acceptent le budget de résultats 2026 de le faire à l'aide des bulletins de vote.

Le budget de résultats 2026 est accepté à l'unanimité et des remerciements sont adressés à l'assemblée.

5.2 Budget des investissements 2026

a) Présentation

La parole est à nouveau passée à M. Jan Salzmänn pour la présentation de ce point, soit le budget d'investissements qui présente uniquement les investissements prévus en 2026 sur les crédits en vigueur pour un montant total de CHF 2'000'000.00 hors taxes. Ces investissements concernent principalement la STEP et les Réseaux de transport et plus précisément :

- CHF 700'000.00 liés à la STEP tranche 1
- CHF 400'000.00 liés à la STEP tranche 2
- CHF 500'000.00 liés aux études de détail
- CHF 400'000.00 liés aux réseaux.

Ces montants portent principalement sur les prestations d'ingénieurs, d'études de détail ainsi que sur la direction générale de projets. Il s'agit d'étapes indispensables relatives à la future réalisation du projet. Il est important d'insister sur le point essentiel du budget 2026 qui n'intègre pas encore les investissements qui seront prochainement soumis au vote. Des informations complémentaires vous parviendront plus tard dans la présentation. Ces crédits porteront notamment sur l'achat potentiel du terrain de la STEP régionale ainsi que la réalisation de la STEP et des Réseaux. En cas d'acceptation de ces crédits, les budgets de charges et des investissements augmenteront de manière sensible et seront adaptés dans la mesure des décisions prises.

La parole est passée à M. Théodore Lavanchy pour la lecture de la commission financière.

b) Rapport de la commission financière

Le budget des investissements 2026 mis au vote ce soir présente principalement les investissements reportés, donc déjà votés (voir chapitre 3). Il inclut aussi le crédit d'investissement du message no 2.

Les nouveaux crédits à voter en novembre 2025, pour l'instant exclus du budget, sont les suivants :

- Achat du terrain de la STEP régionale
- Réalisation du projet STEP
- Réalisation des réseaux de transport en synergie.

En cas d'acceptation des crédits énoncés ci-dessus, ils vont effectivement générer des emprunts significatifs et, par conséquent, des intérêts qui augmenteront les budgets de fonctionnement. Il faut donc s'attendre à un possible complément de participation des communes à chaque nouvel investissement que nous allons accepter. Après étude détaillée des budgets présentés en annexe, la commission financière de l'EBBV préavis favorablement l'acceptation des budgets tels que présentés.

M. le président remercie M. Théodore Lavanchy et passe la parole à l'assemblée pour ces questions.

M. Alain Bally demande pourquoi l'on parle maintenant d'achat de terrain alors qu'auparavant il était question de DDP ? M. Didier Schouwey explique qu'effectivement au départ il était parlé de

DDP. Actuellement, il est parlé d'achat de terrain avec l'ECPF. Les discussions vont débiter le 8 octobre prochain avec l'ECPF. Il s'agit de la stratégie adoptée pour l'instant mais qui peut encore évoluer dans un sens comme dans l'autre.

L'assemblée n'ayant pas d'autres questions ni remarques, il est maintenant passé au vote.

c) Approbation du budget des investissements

M. Sébastien Formica demande à l'assemblée d'accepter le budget des investissements 2026 tel que présenté par main levée à l'aide des bulletins de vote.

Le budget des investissements 2026 est à accepter à l'unanimité.

6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux

La parole est passée à M. Jonas Margot pour la présentation de l'état d'avancement des projets STEP et réseaux qui a déjà été présentée en détail à l'assemblée des délégués précédente. Il s'agit-là de présenter les éléments qui ont évolués depuis la dernière fois.

Comme cela a déjà été mentionné, une partie des appels d'offres a été effectuée et ont déjà été adjugées par le Codir. Il s'agit des différents équipements électromécaniques. Un appel d'offre a également été lancé pour les équipements du traitement biologiques. Malheureusement, cet appel d'offre a abouti sans aucune offre. La procédure a été relancée en gré à gré selon la loi sur les marchés publics. Nous sommes dans l'attente d'une offre pour la fin de ce mois. C'est aussi pour cette raison que nous avons un décalage dans le planning.

⇒ **Voir présentation ci-jointe.**

M. Jonas Margot ayant terminé sa présentation, la parole est passée à l'assemblée pour ces questions :

M. Alain Bally mentionne qu'il s'agit d'un projet intercantonal avec un permis qui doit être délivré par le canton de Fribourg et avec des préavis des services cantonaux fribourgeois qui vont donner leur aval sur ce projet. Est-ce que le canton de Vaud est aussi concerné par ces procédures ? M. Jonas Margot lui répond que pas pour la STEP qui est sur le canton de Fribourg est donc soumise aux lois fribourgeoises. Le canton de Vaud n'est pas consulté au niveau du permis de construire de la STEP. Les préavis ne viendront que des services fribourgeois. Pour les réseaux, étant donné que cela passera sur des communes vaudoises et fribourgeoises, chaque commune mettra à l'enquête sont bout de tronçon concerné. De ce fait, les deux cantons seront concernés. Ils devront se prononcer sur l'ensemble.

M. Théodore Lavanchy vient sur le fait que la STEP sera mise en fonction avant Micarna et sera dimensionnée pour plus grand. Est-ce ça marchera quand même ? M. Margot répond que oui car Micarna n'apporte pas un si grand débit. Le dimensionnement hydraulique ne va pas changer beaucoup. Ce qui pourrait poser problème dans une STEP surdimensionnée, serait si nous n'avons pas assez de débit. La mise en service du traitement biologique est prévue en 2029 et Micarna planifie la mise en service de son industrie d'ici fin 2030 sachant qu'ils feront déjà des tests avant. Pendant 1-1 ½ an, il n'y aura pas de souci de fonctionnement pour la STEP. Par contre, s'ils devaient venir 5 ans plus tard, on ne pourrait utiliser de suite les équipements de pré-traitement industriels.

M. Philippe Cotting mentionne que la population demande si la STEP est construite pour les communes ou pour Micarna ? Il faut expliquer clairement aux habitants que la STEP est conçue pour les communes et que Micarna vienne ou ne vienne pas, cela a peu d'impact sur la construction de notre STEP régionale. La population imagine que la STEP est pour Micarna car elle est installée à St-

Aubin. M. Jonas Margot répond que c'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons découpé les procédures.

M. Fabien Aeby demande pourquoi il n'y a pas eu d'offres pour les traitements biologiques et pourquoi ce désintérêt ? M. Jonas Margot lui répond qu'il s'agit plutôt d'un manque de disponibilité. En effet, il y a peu d'entreprises qui fournissent ce traitement biologique (4 entreprises en Suisse) qui sont très occupées sur plusieurs projets de STEP qui se refont en même temps. De ce fait, elles n'ont pas la disponibilité actuellement pour répondre. 3 entreprises ont renoncé par manque de disponibilité pour pouvoir assumer les délais de demande de réalisation de la STEP. La 4^{ème} a renoncé du fait qu'elle n'avait pas le temps de prendre une offre dans les délais mais pas pour la réalisation. Une société a été sollicitée pour un gré à gré selon la loi sur les marchés publics pour qu'elle nous rende une offre d'ici à fin septembre (délai étendu), ce qu'elle a accepté. Vu que ce sera du gré à gré, nous pourrions négocier cette offre.

M. Maxime Corthésy (Avenches) n'est pas favorable à regarder à l'étranger. Mais dans le cas où l'offre est gré à gré et négociable, ce sera la seule offre. Au-delà de ce qui est acceptable, est-ce qu'il faudrait regarder du côté des entreprises françaises ou allemandes ? M. Margot mentionne qu'il s'agissait d'un appel d'offre ouvert, 3 entreprises françaises ont consulté le dossier et y ont renoncé par manque de disponibilité. Pour le monopole, le Codir a demandé deux offres à des sociétés suisses. Nous savons déjà qu'une va nous répondre et l'autre verra ce qui est disponible (si les 2 sociétés ne se parlent pas entre elles et qu'elles jouent le jeu de la concurrence). Pour sûr, nous aurons une offre. Le Codir a toutefois voulu cet esprit de concurrence.

M. Sébastien Formica mentionne avoir eu une séance de présentation cet été par rapport à la reprise de certaines canalisations communales. Il y avait la possibilité d'avoir un marché qui se fasse en gros pour les communes. Est-ce qu'on peut en dire un mot ? M. Jonas Margot répond que dans le cadre du PGEE régional, un diagnostic doit être établi par l'EBBV. Un appel d'offre n'a pas encore été lancé. Les communes seront informées en temps voulu. Nous avons dû avoir le retour des communes intéressées. Pour les communes, c'est important étant donné qu'elles sont en train de faire les budgets et ont besoin d'avoir des chiffres. Des estimations sont possibles (prix au mètre), soit mettre au budget ce qui a été donné lors du PGR1.

L'assemblée n'ayant plus de question, M. le président remercie pour M. Jonas Margot pour sa présentation et pour les réponses données aux nombreuses questions.

7. Informations du CODIR

La parole est passée au vice-président, M. Didier Schouwey, pour la présentation de ce point.

Pour commencer, M. Didier Schouwey adresse les salutations de M. Michel Verdon, président du Codir, et excuse ce dernier qui ne peut être présent suite à une opération subie ce jour.

M. le vice-président revient sur le planning et à la décision du Codir d'annuler la votation de crédit pour la STEP prévu en novembre 2025. De ce fait, le référendum n'aura pas lieu en mars 2026 comme initialement prévu. Les raisons de ces changements sont dues au décalage du planning de la STEP, notamment par rapport au permis car la procédure a été gelée par la préfecture. Il y a espoir que cela soit réactivé afin que les travaux de la STEP puisse débuter fin 2026 ou au début 2027 ; ce décalage n'est donc pas « dramatique » par rapport à la STEP. Cela nous permettra d'obtenir un devis vraiment consolidé à la fin octobre. Lorsque nous viendrons devant l'assemblée au printemps prochain, le crédit pour la STEP sera très consolidé. Ces 5 ou 6 mois de décalage permettent d'avancer aussi dans la 2^e partie ; les STAP et les réseaux. Actuellement, beaucoup de travail a été effectué dans ce domaine mais les chiffres ne sont de loin pas encore consolidés. Avec les appels d'offres qui vont rentrer en février-mars 2026, ces chiffres seront également consolidés ce qui permettra pour le Codir de venir devant l'assemblée des délégués avec un crédit STEP et réseaux qui

sera consolidé à partir de devis. Les nouvelles dates, qui seront transmises aux administrations communales pour les agendas, sont les suivantes :

- **29 octobre 2025** la séance d'information aux délégués et collègues des exécutifs communaux est annulée et reportée au **12 mars 2026**
- **20 novembre 2025** date à laquelle aurait dû être voté le crédit est remplacé par **l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2026**. Cette assemblée se tiendra encore sous la forme actuelle même après les élections vaudoises et fribourgeoises du 8 mars 2026. Ensuite le référendum doit aussi avoir lieu lors de la votation fédérale en septembre 2026. Le Codir avait également prévu en novembre 2025 de présenter le plan financier. Toutefois, ce plan financier n'a pas besoin d'être voté étant donné qu'il s'agit d'une information aux communes. Il sera transmis aux délégués et aux communes pour les budgets communaux.

M. Didier Schouwey remercie l'assemblée pour l'acceptation du crédit de détail STEP et pour les deux budgets. Il remercie également M. Jonas Margot et le BAMO qui accompagne l'EBBV. Il remercie également les membres du Codir pour leur travail lors des Codir mais aussi dans les COPIL et autres groupes de travail. Les rencontres sont toujours agréables et conviviales.

8. Divers

M. Jonas Margot rappelle encore les différentes dates à retenir :

- **12 mars 2026** : information aux exécutifs et délégués (explication des projets et devis à voter)
- **23 avril 2026** (législature actuelle) : assemblée générale votation du crédit d'investissement réalisation STEP et Réseau et comptes 2025
- **Mai 2026** (nouvelle législature Fribourg) : élection des membres du Codir Fribourg
- **Juillet-septembre 2026** (nouvelle législature Vaud) : élection des membres du Codir Vaud.

M. Jonas Margot précise que le canton de Fribourg commencera sa nouvelle législature le 27 avril 2026 (assermentations) ce qui n'est pas le cas pour le canton de Vaud car cela se fait le 1^{er} juillet. Ceci veut donc dire qu'il y aura une période entre le 27 avril et le 1^{er} juillet où il y aura une ancienne législature vaudoise pour les délégués et le Codir et une nouvelle législature fribourgeoise pour les délégués et le Codir. Étant donné que le Codir est à majorité fribourgeoise et afin que cela fonctionne, une assemblée courte devra rapidement avoir lieu en mai 2026 afin d'élire en tout cas le nouveau Codir fribourgeois afin d'avoir le quorum pour qu'il puisse prendre des décisions. Dès juillet, une assemblée pourra avoir lieu pour élire les membres du Codir vaudois.

M. Fabien Aeby : en mai 2026, les résultats des élections vaudoises seront connus. Pourquoi ne pas procéder à l'élection du Codir en entier à ce moment pour une entrée en fonction décalée ? Il lui est répondu que sur Vaud les assermentations ne seront pas faites avant fin juin. Nous sommes donc obligés d'en passer par ces deux étapes.

Pour terminer, M. Jonas Margot rappelle que la prochaine rencontre importante pour les délégués est le **12 mars 2026** pour la présentation du projet comme souhaité un mois avant l'assemblée du 23 avril 2026 pour la votation du crédit.

Ceci étant dit, M. Sébastien Formica demande à l'assemblée des délégués si elle a des questions ou souhaite encore faire des interventions sur les différents points présentés. Il rappelle encore la prochaine assemblée des délégués du **23 avril 2026** et que pour la suite, cela sera à voir avec la préfecture comment se dérouleront les assemblées suivantes.

Avant de clore l'assemblée, M. Sébastien Formica remercie les délégués en leur priant d'adresser également des remerciements dans les exécutifs, les membres du Codir pour leur transparence et la

bonne collaboration pour le transfert des documents pour le bureau de l'assemblée, Mme Laurence Baliacas pour son aide dans la préparation de l'assemblée et la tenue du procès-verbal.

Pour terminer, la parole est transmise à la commune de Grolley-Ponthaux, M. Antoine Julmy, qui nous accueille ce soir et, au nom du conseil communal, offre l'apéritif qui suit.

Sur ces mots, M. Sébastien Formica, président, clôt l'assemblée, il est 20 h 01.

Pour l'assemblée des délégués



Sébastien Formica
Président



Laurence Baliacas
Secrétaire

St-Aubin, le 5 octobre 2025

Annexes :

- *Liste des présences*
- *Rapports de la CoFin*
- *Présentation du 24 septembre 2025.*


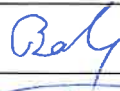

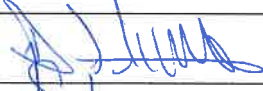
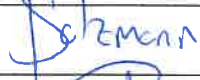

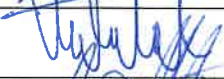


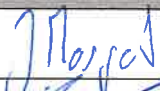




Assemblée des délégués de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye – Vully (EBBV) du 24.09.2025

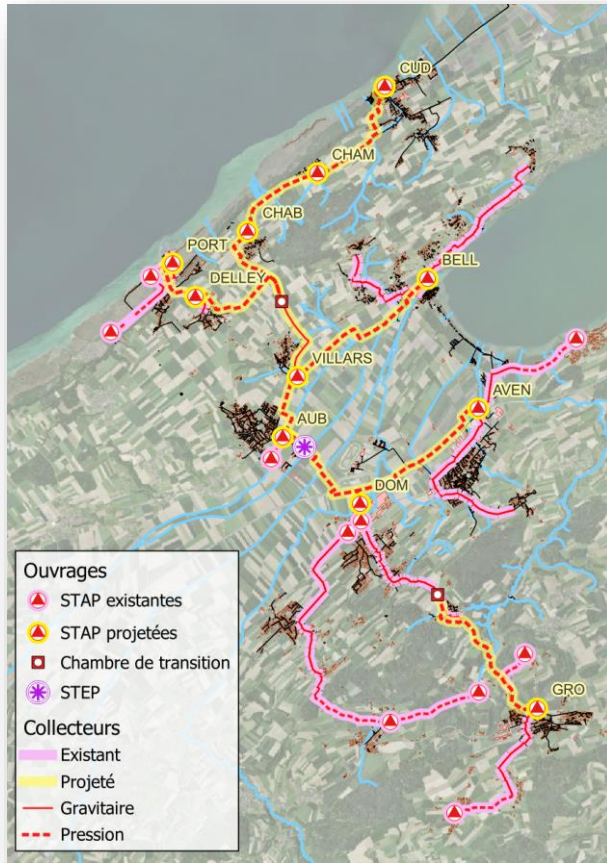
Feuille des présences

Merci de remplir si nécessaire et apposer votre signature pour attester de votre présence.

Délégués Assemblée			
Fonction	Nom Prénom	Signature	Suffrage
Délégué Avenches	Aeby Fabien		10 voix
Délégué Avenches	Corthésy Maxime		
Délégué Avenches	Jost Pierre-Yves		
Délégué Avenches (suppléant)	Eric Beytrison	-	
Délégué Avenches (suppléant)	Enrico Fiechter		
Délégué Belmont-Broye	Currat Fabrice		11 voix
Délégué Belmont-Broye	Formica Sébastien		
Délégué Belmont-Broye	Moulet Anita	Excusée	
Délégué Belmont-Broye (suppléant)	-		
Délégué Cudrefin	Baumann Fabien		4 voix
Délégué Cudrefin	Amiet Jean-Luc		
Délégué Cudrefin (suppléant)	Maeder Pascal	-	
Délégué Delley-Portalban	Keusen Jean-Daniel		2 voix
Délégué Delley-Portalban (suppléant)	Hotz Patrick		
Délégué Faoug	Lavanchy Théodore		2 voix
Délégué Faoug (suppléant)	Sylvain Carrard		
Délégué Gletterens	Schorderet Willy		2 voix
Délégué Gletterens (suppléant)			
Délégué Grolley-Ponthaux	Julmy Antoine		6 voix
Délégué Grolley-Ponthaux (suppléant)			

Délégué Saint-Aubin	Wilimann Michael	Excusé	4 voix
Délégué Saint-Aubin	Collaud Anne Pascale		
Délégué Saint-Aubin (suppléant)		-	
Délégué Vully-les-Lacs	Bally Alain		7 voix
Délégué Vully-les-Lacs	Géraldine Mosimann		
Délégué Vully-les-Lacs	Victorio Quercia	Excusé	
Délégué Vully-les-Lacs (suppléant)	Haenni François		
			Total : 48 voix
Candidats au Codir			
Fonction	Nom Prénom	Signature	
Vully-les-Lacs	Verdon Michel	Excusé	
Saint-Aubin	Schouwey Didier		
Grolley-Ponthaux	Salzmann Jan		
Delley-Portalban	Cotting Philippe		
Avenches	Vollenweider Yan		
Cudrefin	Milliet Jean-François		
Belmont-Broye	Pochon Olivier		
Autres personnes			
Fonction	Nom Prénom	Signature	
Ingénieur conseil, RWB Vaud SA	Margot Jonas		
Administratrice des finances	Guisolan-Vésy Karine		
Secrétaire assemblée des délégués	Baliacas Laurence		
Journal La Broye	Causse Philippe		

Assemblée des délégués du 24.09.2025 à 19h00 à Ponthaux



Régionalisation de l'épuration des eaux Région Basse-Broye/Vully

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
7. Informations du CODIR
8. Divers

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
7. Informations du CODIR
8. Divers

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Contrôle des présences**
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
7. Informations du CODIR
8. Divers

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025**
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
7. Informations du CODIR
8. Divers

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
- 4. Crédit études de détail STEP**
 - a. Présentation**
 - b. Rapport de la commission financière**
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP**
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
7. Informations du CODIR
8. Divers

Assemblée des délégués du 24.09.2025

4. Crédit études de détail STEP

a. Présentation *par Yan Vollenweider*

Contexte et motivations du CODIR

- Affiner les solutions techniques et le devis du projet STEP
 - Mener les études de détail nécessaires à faire par les entreprises de fournitures électromécaniques en amont du début des travaux
 - Les études de détails incluent l'étude des équipements, soit : la réalisation des schéma PID, les plans guides des machines et des conduites (maquette 3D), les plans de charges, le planning de réalisation, les notes de calcul (dimensionnement hydraulique et des machines), les données électriques (listes moteurs) et les plans guides de génie civil.
 - Ces études permettront :
 - de réaliser le dimensionnement définitif des équipements et des locaux,
 - d'arrêter l'implantation des équipements,
 - d'arrêter le choix des équipements
- finaliser les plans d'exécution de génie civil et être prêts à débiter les travaux une fois le crédit de réalisation voté.

Assemblée des délégués du 24.09.2025

4. Crédit études de détail STEP

a. Présentation *par Yan Vollenweider*

Eléments inclus

Le détail du crédit d'investissement se présente comme suit :

STEP EBBV – Montant des honoraires phases projet	
Honoraires entreprise Lot EM01	100'000.00
Honoraires entreprise Lot EM02	100'000.00
Honoraires entreprise Lot EM03	100'000.00
Honoraires entreprise Lot EM05	100'000.00
Honoraires entreprise Lot EM07	100'000.00
Total (HT)	500'000.00
Montant total du crédit (HT)	
TVA (8.1%)	40'500.00
Montant total (TTC)	540'500.00

L'ensemble des prestations énumérées ci-dessus se monte à CHF 540'500.- TTC (montant arrondi).

Le présent crédit couvre le montant des études de détail des lots électromécaniques :

- Lot EM01 : Traitement biologique
- Lot EM02 : Prétraitements communaux et industriels et stockage chimique
- Lot EM03 : Traitement des boues
- Lot EM05 : Gazomètre et préparation du gaz
- Lot EM07 : Traitement des micropolluants

Assemblée des délégués du 24.09.2025

4. Crédit études de détail STEP

b. Rapport de la commission financière

Réponse aux questions

c. Approbation par l'assemblée du crédit études de détail STEP

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
- 5. Budget 2026**
 - a. Budget de résultats 2026**
 - I. Présentation**
 - II. Rapport de la commission financière**
 - III. Approbation du budget de résultats**
 - b. Budget des investissements 2026**
 - I. Présentation**
 - II. Rapport de la commission financière**
 - III. Approbation du budget des investissements**
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
7. Informations du CODIR
8. Divers

Assemblée des délégués du 24.09.2025

5. Budgets 2026

a. Budget de résultats 2026

I. Présentation *par Jan Salzmann*

Le budget de résultats 2026 présente un résultat à l'équilibre :

- **Charges** **CHF 178'000.00**
- **Produits** **CHF 178'000.00**

2.3 Classification par fonction

L'évolution des groupes de comptes, classés par fonction, est la suivante :

Regroupement par fonction		Budget 2026	Budget 2025	Variation
011	Législatif	-13 500.00	-10 300.00	23.7%
012	Exécutif	-52 000.00	-93 000.00	-78.8%
022	Services généraux, autres	-24 500.00	-31 200.00	-27.3%
720	Traitement des eaux usées	160 500.00	245 000.00	-52.6%
961	Intérêts	-70 500.00	-110 500.00	-56.7%
Résultat		0.00	0.00	

Assemblée des délégués du 24.09.2025

5. Budgets 2026

a. Budget de résultats 2026

I. Présentation *par Jan Salzmann*

- Compte 7201.4612.00 : Le détail de l'évolution des participations communales sont expliquées ci-dessous. Cette diminution est liée principalement aux investissements moindres restants pour la finalisation des études de projet.

<i>Répartition par commune selon clé de répartition (*)</i>		2026	2025
Avenches	18,52%	32 965,60	47 503,80
Belmont-Broye	27,22%	48 451,60	69 819,30
Cudrefin	7,68%	13 670,40	19 699,20
Delley-Portalban	4,88%	8 686,40	12 517,20
Faoug	3,13%	5 571,40	8 028,45
Gletterens	4,81%	8 561,80	12 337,65
Grolley - Ponthaux	11,66%	20 754,80	29 907,90
St-Aubin	8,81%	15 681,80	22 597,65
Vully-les-Lacs	13,29%	23 656,20	34 088,85
	100,00%	178 000,00	256 500,00

Assemblée des délégués du 24.09.2025

5. Budgets 2026

a. Budget de résultats 2026

II. Rapport de la commission financière

Réponse aux questions

III. Approbation du budget de résultats

Assemblée des délégués du 24.09.2025

5. Budgets 2026

b. Budget des investissements 2026

I. Présentation *par Jan Salzmann*

Le budget d'investissements présente uniquement les **investissements prévus en 2026 sur les crédits en vigueur** qui se montent au total à **CHF 2'000'000.- HT** et dont le détail est donné ci-dessous.

Les investissements budgétés en 2026 liés à la STEP tranche 1 (compte 7201.5031.20) se montent à CHF 700'000.- HT, ceux liés à la STEP tranche 2 (compte 7201.5031.00) se montent à CHF 400'000.- HT et ceux liés aux études de détail (compte 7201.5031.30) se montent à CHF 500'000.- HT. Ils portent sur les études suivantes :

- Prestations d'ingénieurs liés au planificateur général STEP pour les phases SIA 51 (partielle) (la suite des prestations sera incluse sur le crédit de réalisation STEP à venir)
- Prestations d'appui au maître de l'ouvrage (BAMO) sur une demi-année (la suite des prestations sera incluse sur le crédit de réalisation STEP à venir)
- Direction générale de projet STEP (DGP) sur une demi-année (la suite des prestations sera incluse sur le crédit de réalisation STEP à venir)
- Prestations d'études de détails pour le projet STEP

Les investissements 2026 liés aux Réseaux de transport (compte 7201.5031.10) se montent à CHF 400'000.- HT et portent sur les études suivantes :

- Direction générale de projet Réseaux (DGP) sur une demi-année (la suite des prestations sera incluse sur le crédit de réalisation Réseaux à venir)
- Prestations d'ingénieurs liés au planificateur général Réseaux pour les phases SIA 41 (partielle) (la suite des prestations sera incluse sur le crédit de réalisation Réseaux à venir)
- Prestations des études complémentaires (NIE, etc.)

Assemblée des délégués du 24.09.2025

5. Budgets 2026

b. Budget des investissements 2026

II. Rapport de la commission financière

Réponse aux questions

III. Approbation du budget de résultats

Assemblée des délégués du 24.09.2025

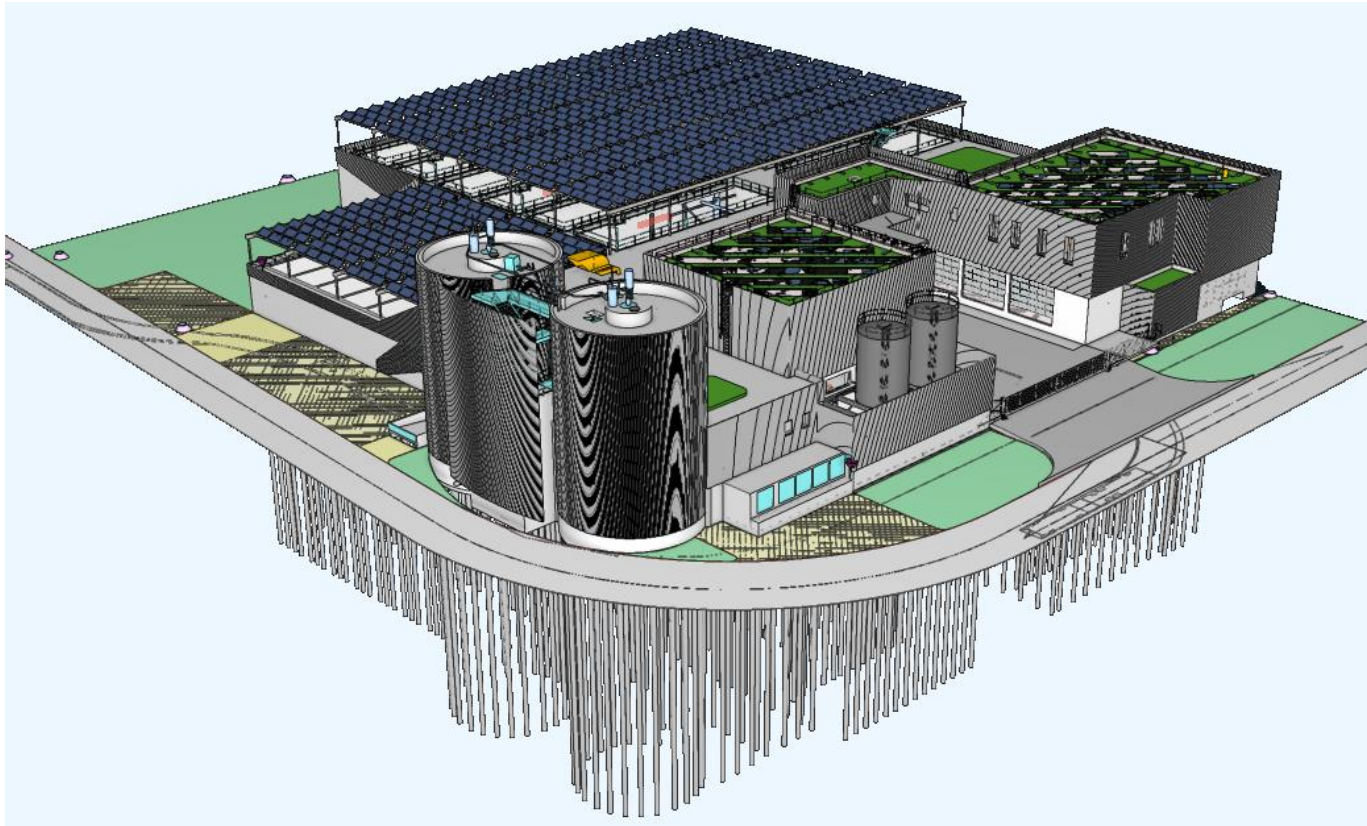
Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
- 6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux**
7. Informations du CODIR
8. Divers

6. Etat d'avancement des projet STEP et réseaux



STEP – Présentation de l'avancée du projet technique



Assemblée des délégués du 24.09.2025

6. Etat d'avancement des projet STEP et réseaux



STEP – Présentation de l'avancée du projet technique

- **Appel d'offres pour entreprises**
 - Plusieurs marchés ont été adjugés :
 - Equipements électromécaniques pour les prétraitements communaux, industriels et produits chimiques
 - Travaux de génie-civil (terrassements, travaux spéciaux et béton)
 - Equipements électromécaniques pour le traitement des boues
 - Equipements électromécaniques pour le traitement et stockage du gaz
 - Equipements électromécaniques pour le traitement des micropolluants (**offres en cours d'analyse, pas encore adjugé**)
 - Un marché des appels d'offres anticipés encore en cours
 - Equipements électromécaniques pour le traitement biologique : appel d'offre relancé sous procédure gré à gré en cours car aucune offre reçue à l'appel d'offre ouvert publié en printemps 2025

→ *Devis STEP consolidé en cours finalisation* : en attente du retour des offres pour le traitement biologique par SBR pour avoir un devis avec plus de 50% du prix consolidé

Assemblée des délégués du 24.09.2025

6. Etat d'avancement des projet STEP et réseaux



STEP – Présentation de l'état des procédures

- **Demandes de subventions fédérales du traitement des micropolluants**
 - La consultation préalable (phase A) aboutie auprès de l'OFEV : avis officiel que la STEP doit traiter les micropolluants et que les installations nécessaires peuvent faire objet d'une demande d'indemnités
 - La demande d'octroi (phase B) est prévue pour fin 2025 avec l'envoi du dossier complet (*excepté preuve du crédit de réalisation accepté*) à l'OFEV en passant par le SEn

→ Objectif : décision d'octroi pour septembre 2026
- **Demandes de subventions cantonales du traitement de l'azote**
 - La demande d'octroi est prévue pour fin 2025 avec l'envoi du dossier complet (*excepté preuve du crédit de réalisation accepté*) à la Direction générale de l'Environnement (DGE) vaudoise

→ Objectif : décision d'octroi pour septembre 2026

Assemblée des délégués du 24.09.2025

6. Etat d'avancement des projet STEP et réseaux



STEP – Présentation de l'état des procédures

- **Mise à l'enquête** : suite de la procédure du permis déposé le 5 juillet 2024
 - **La préfecture a suspendu la procédure du permis de construire** ; elle est en attente de clarifications pour se déterminer → seront fournies pour fin septembre.
→ Pas encore de décision de la part de la préfecture sur les oppositions et l'octroi du permis
→ *retour espéré en début 2026*

Assemblée des délégués du 24.09.2025

6. Etat d'avancement des projet STEP et réseaux



STEP – Présentation des jalons du projet

- Il est planifié que **l'ensemble des études** (rapport et dossier du projet d'ouvrage) soit **réalisé d'ici la fin 2025**, afin de continuer avec :
 - **Fin octobre 2025** : mise à jour du devis des travaux (devis PO +/- 10%), les prix des offres des entreprises GC et équipements électromécaniques seront pris en compte dans le devis révisé ;
 - **Fin 2025** : dépôt des dossiers de demandes d'octroi des subventions cantonales (azote - VD) et fédérales (micropolluants)
 - **Avril 2026** : **votation du crédit de construction des ouvrages par l'Assemblée des délégués** ;
 - **Septembre 2026** : **votation du crédit de construction par la population (référendum obligatoire)** ;
 - **Automne 2026**: **entrée en vigueur du permis de construire** ;
 - **Fin 2026 / début 2027** : **début de la construction des ouvrages** ;
 - **Été 2029** : mise en service de la STEP régionale.

Assemblée des délégués du 24.09.2025

6. Etat d'avancement des projet STEP et réseaux

Réseaux – Présentation de l'avancée du projet technique



Avancée projet technique : état des lieux sur solutions techniques proposées

- Emplacement des STAP définit ;
- Concept des stations de pompage en cours d'étude de détail ;
- Tracé des réseaux définit, plans projet de l'ouvrage en cours d'élaboration par les mandataires CFA/Holinger

PGEEr1 (Plan Général d'Evacuation des Eaux) régional phase 1

- Déversements à certaines STEP/STAP en cours de discussion avec le Canton
- Rédaction du rapport final en cours par le bureau Ribl
- Envoi du dossier pour consultation préalable prévu en **octobre 2025**

Notice d'Impact sur l'Environnement Réseaux

- Sondages pédologiques en cours par le pédologue Eric Girardin (Bureau Hydrolina à Villaz Mendraz), effectués à ce jour 23/30 sondages
- Rédaction du plan de gestion des sols attendu à fin **octobre 2025**

Assemblée des délégués du 24.09.2025

6. Etat d'avancement des projet STEP et réseaux



Réseaux – Présentation des jalons du projet

Jalons

- **Décembre 2025** : rendu du projet de l'ouvrage ;
- **Mi-décembre 2025** : appels d'offres génie civil et appareillage (retour des offres en février) ;
- **Janvier 2026** : courriers d'informations aux propriétaires et exploitants touchés par les fouilles ;
- **Février 2026**: mise à jour du devis des travaux (devis PO +/- 10%), les prix des offres des entreprises GC et équipements électromécaniques seront pris en compte dans le devis révisé ;
- **Mars / Avril 2026** : mise à l'enquête publique Projet Réseaux et STAP ;
- **Avril 2026** : votation du crédit de construction des ouvrages par l'Assemblée des délégués ;
- **Septembre 2026** : votation du crédit de construction par la population (référendum obligatoire) ;
- **Automne 2026**: entrée en vigueur du permis de construire ;
- **Fin 2026-début 2027** : début de la construction des ouvrages ;
- **Été / automne 2029** : mise en service STAP régionales et réseaux

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
- 7. Informations du CODIR**
8. Divers

Assemblée des délégués du 24.09.2025

7. Informations du CODIR - *présentation par Didier Schouwey*

- **Annulation de la votation du crédit de réalisation STEP en AD en novembre 2025** (et votation populaire en mars 2026) car :
 - Décalage au niveau du planning STEP
 - Permis de construire pas encore délivré (procédure suspendue par la préfecture)
→ début des travaux STEP que possible dès fin 2026 / début 2027
 - Devis consolidé STEP pas encore finalisé (appel d'offres du traitement biologique relancé)
 - Devis consolidé Réseaux disponible qu'en mars 2026 (retour des soumissions en février)

ET donc

- Souhait du CODIR de voter en une fois les crédits de réalisation STEP et Réseaux en printemps 2026 sur la base de devis consolidés

→ Nouvelles dates pour la votation du crédit d'investissement phases réalisation STEP et Réseaux

- **12 mars 2026** : Information aux exécutifs et délégués (explication des projets et devis à voter)
- **23 avril 2026** : Votation du crédit de réalisation STEP et Réseaux
- Information sur le plan financier EBBV (2025-2029) (prévue initialement en novembre 2025)
 - Transmission par courrier aux délégués en fin d'année 2025

Assemblée des délégués du 24.09.2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08.05.2025
4. Crédit études de détail STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du crédit études de détail STEP
5. Budget 2026
 - a. Budget de résultats 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget de résultats
 - b. Budget des investissements 2026
 - I. Présentation
 - II. Rapport de la commission financière
 - III. Approbation du budget des investissements
6. Etat d'avancement des projets STEP et réseaux
7. Informations du CODIR
- 8. Divers**

Assemblée des délégués du 24.09.2025

8. Divers

- Prochaines séances AD
 - **23 avril 2026 (législature actuelle)** : Votation du crédit investissement réalisation STEP et Réseau + comptes 2025
 - **Mai 2026** (nouvelle législature FR) : Election bureau AD, membres CODIR et membres CoFin (membres FR)
 - **Juillet-septembre 2026** (nouvelle législature VD): Election bureau AD, membres CODIR et membres CoFin (membres VD)

- Autres séances à venir
 - **12 mars 2026** : Information aux exécutifs et délégués (explication des projets et devis à voter)

8. Divers

**Nous sommes disponibles
pour répondre à vos questions**





Porrentruy · Delémont · Les Reussilles · Bienne · Prêles · Neuchâtel ·
Marly · Broc · Payerne · Yverdon-les-Bains · Oron-la-Ville · Morges ·
Monthey · Lavey-les-Bains · Martigny · Sion · Sierre

Séance des Délégués 24/09/2025

Rapport de la Commission Financière de l'EBBV (COFIN) à l'assemblée des délégués.

La commission financière s'est réunie avec le CODIR le lundi 18 août 2025 pour recevoir les explications sur le budget 2026 et le crédit d'investissement des études de détail, objets à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués du 24 septembre 2025. La commission financière était composée de Anita Moullet, Théodore Lavanchy et Fabien Aeby. Le CODIR était représenté par Mme Karine Guisolan, comptable, Michel Verdon, président du CODIR et Jan Salzmann, membre. Cette rencontre s'est déroulée dans un excellent esprit de collaboration et nous remercions les personnes présentes. La majorité des questions de la commission financière ont été répondues par email, à la grande satisfaction de cette dernière.

La commission financière, dans la même composition, s'est réunie le jeudi 4 septembre à la Faoug'rmilière à Faoug pour discuter des messages à l'ordre du jour et vous propose les rapports détaillés suivants.

Message 2025_02 - Crédit d'investissement pour les études de détail du projet STEP

Ce message porte sur un crédit d'investissement de 540'500 CHF, TVA incluse, pour la réalisation des études électromécaniques de détail. Le but est d'affiner la projection budgétaire en vue de la demande du crédit de construction qui sera présenté en novembre 2025 et la votation populaire qui s'en suivra.

Cinq lots de 100'000 CHF sont inclus dans cette étude de détail, en fonction du secteur de la STEP concernée. Ainsi, le BAMO nous soumet la table suivante

Lot EM01 : Traitement biologique
Lot EM02 : Prétraitements communaux et industriels et stockage chimique
Lot EM03 : Traitement des boues
Lot EM05 : Gazomètre et préparation du gaz
Lot EM07 : Traitement des micropolluants

Chaque lot est composé des honoraires d'ingénierie des entreprises pour réaliser une partie du projet d'exécution. Les études de détails incluent l'étude des équipements soient, la réalisation des schéma PID, les plans guides des machines et des conduites (maquette 3D), les plan de charges, le planning de réalisation, les notes de calcul (dimensionnement hydraulique et des machines), les données électriques (listes moteurs) et les plans guides de génie civil. Ces études permettront de réaliser le dimensionnement définitif des équipements et des locaux, d'arrêter l'implantation des équipements, et d'arrêter le choix des équipements afin de pouvoir finaliser les plans d'exécution de génie civil et être prêt à débiter les travaux une fois le crédit de réalisation voté.

Une partie de ces études de détail pourra bénéficier d'un subventionnement. Il s'agit du lot EM07 pour le traitement des micropolluants, qui pourra toucher des subvention fédérales à hauteur d'environ 65%, et du lot EM01 (traitement biologique) qui pourra

bénéficiaire de subvention du canton de Vaud (part encore à définir avec le canton, subventionnement uniquement pour le traitement de l'azote). Ces subventions sont généralement versées chaque année, dès l'année qui suit l'octroi, sur la base de décomptes annuels de factures. Le planning prévu est de faire la demande de subvention d'ici à la fin 2025, en espérant recevoir l'octroi en automne 2026. La réception du paiement des subventions sur les premiers décomptes pourrait ainsi arriver début 2027 (subventions cantonales) ou début 2028 (subventions fédérales).

La commission financière reconnaît le bien-fondé de cette demande de crédit et soutient la démarche du CODIR. Elle a discuté des risques liés au retard de la partie industrielle de la STEP et a été rassurée par les réponses apportées par le CODIR. Il n'y a pas réellement d'économie possible pour ces études de détail. Le projet doit être dimensionné tel que proposé. La réalisation de la partie liées aux pré-traitements pourra par contre être retardée vu qu'elle ne concerne que les clients industriels de la STEP et non les communes. La commission financière n'a pas de complément à ajouter sur le mode de financement qui reste inchangé.

En conséquence, la commission financière propose à l'assemblée des délégués d'approuver ce crédit et d'octroyer au CODIR le droit de procéder à cet investissement.

Pour la commission financière
Fabien Aeby

Message 2025_03 - Budgets 2026

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement présenté pour 2026 est légèrement inférieur à celui de 2025. Les principales différences sont dues aux comptes :

0110.300.20, traitement et jetons du comité de direction qui se réunit en fonction des besoins. (-38'000.00)

9610.3401.00, intérêts passifs calculés sur les emprunts déjà réalisés et ceux prévus pour 2026. (-40'000.00)

Aux rubriques comptables 0220.3010.00, 3050.00 et 3053.00 aucun montant n'est mentionné par suite d'un accord avec la commune de Vully-les-Lacs qui va dorénavant travailler par mandat et facturer directement à l'EBBV les prestations fournies par son personnel. Ceci correspond au montant de CHF 17'000.00 inscrit à la rubrique comptable 022.3130.20.

La convention en découlant nous est pour l'instant inconnue mais M. Verdon nous en a expliqué le principe avec lequel nous sommes d'accord. Cette convention sera mise à disposition des délégués lors de l'assemblée du 23 novembre 2025.

Les participations par commune sont calculées sur les mêmes bases que celles de 2025, cependant les intérêts des emprunts déjà contractés sont plus élevés.

Budget des investissements

Le budget des investissements 2026 mis au vote ce soir présente principalement les investissements reportés, donc déjà votés (voir chapitre 3). Il inclut aussi le crédit d'investissement du message no 2.

Les nouveaux crédits à voter en novembre 2025, pour l'instant exclus du budget, sont les suivants :

- Achat du terrain de la STEP régionale

- Réalisation du projet STEP
- Réalisation des réseaux de transport en synergie

En cas d'acceptation des crédits énoncés ci-dessus, ils vont effectivement générer des emprunts significatifs et, par conséquent, des intérêts qui augmenteront les budgets de fonctionnement. Il faut donc s'attendre à un possible complément de participation des communes à chaque nouvel investissement que nous allons accepter.

Après étude détaillée des budgets présentés en annexe, la commission financière de l'EBBV préavise favorablement l'acceptation des budgets tels que présentés.

Pour la commission financière
Anita Moullet